

Commune de
Corminboeuf



BULLETIN D'INFORMATION

N° 4
Mai 2022

Sommaire

| | |
|--------------|--|
| 3 | Editorial |
| 4 | Convocation |
| 5 | Comptes 2021 |
| 7 | Comptes de fonctionnement |
| 18 | Compte des investissements 2021 |
| 19 | Réfection du Chemin forestier Le Maupa (Fenetta) à Chésopelloz – vote du crédit y relatif |
| 20 | Crédit pour un abribus et abri à vélos |
| 22 | Éclairage public 2022-2026 – vote du crédit y relatif |
| 23 | Approbation du Règlement de la Maternelle |
| 24-28 | Annonces |

Le mot de la Syndique

Une crise chasse l'autre, à peine la situation sanitaire redevenue presque normale qu'une guerre éclate aux portes de l'Europe, générant son flot de réfugiés et tant d'incertitudes quant à l'avenir. Le Conseil communal suit attentivement cette crise et remercie particulièrement toutes les personnes qui se sont mises à disposition pour accueillir des réfugiés.

Le premier avril a été fidèle à sa réputation de farceur : ce jour-là, le Conseil fédéral a levé les restrictions sanitaires, et comme pour doucher notre enthousiasme, on a mesuré 25 cm de neige à Corminboeuf. Puis heureusement, quelques jours plus tard, c'était vraiment le printemps, avec des arbres fruitiers en fleurs, et surtout, la possibilité de se retrouver pour diverses manifestations.

Ainsi, la commission culturelle a été bien inspirée d'organiser une chasse aux œufs suivie d'une soupe de chalet. Petits et grands ont participé avec plaisir à cette fête dont vous trouvez quelques photos dans ce livret et sur notre site internet.

Sachons apprécier
chaque moment
convivial.

Quant à la commission de l'environnement, elle organise une visite de la forêt de Verdilloud le 14 mai prochain, ainsi qu'une exposition sur les papillons locaux et la présentation d'une ruche à la cabane forestière. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur le rôle que peut jouer la forêt face aux bouleversements climatiques.

L'Assemblée communale du 24 mai prochain sera une nouvelle occasion de rencontre conviviale, car nous espérons bien la clôturer par un apéritif. Mais auparavant il nous incombera d'approuver les comptes, excellents comme vous pourrez le constater, trois investissements concernant la réfection d'un chemin, la construction d'un abribus et d'un abri à vélos et le remplacement de certains mâts et luminaires de l'éclairage public, et pour finir, le règlement de la Maternelle. En effet, le comité de l'association « les petits poucets » qui gérait jusqu'ici la Maternelle, a approché le Conseil communal et lui a demandé de reprendre cette structure.

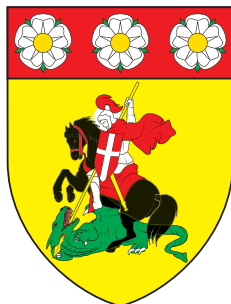
Aussi copieux que soit le menu de cette Assemblée, nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux.

Anne-Elisabeth Nobs
Syndique

CONVOCAATION

à l'Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens
actifs de la commune
de CORMINBŒUF sont
convoqués en Assemblée
communale ordinaire, le



**Mardi 24 mai 2022,
à 19 h 30
à la Halle polyvalente,
à Corminboeuf**

ORDRE DU JOUR :

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminboeuf du mardi 14 décembre 2021.**
Ce procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'administration communale dix jours avant l'Assemblée. Il est publié sur le site www.corminboeuf.ch.
2. **Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques, de 0.75 à 0.70, uniquement pour l'année 2021**
3. **Comptes 2021 et rapport de la commission financière**
 - 3.1 Comptes de fonctionnement
 - 3.2 Compte des investissements
4. **Investissements**
 - 4.1 Crédit pour la réfection du Chemin forestier Le Maupa (Fenetta) à Chésopelloz
 - 4.2 Crédit pour un abribus et abri à vélos
 - 4.3 Crédit pour l'éclairage public 2022 - 2026
5. **Approbation du Règlement de la Maternelle**
6. **Divers**

LE CONSEIL COMMUNAL

3. Comptes 2021

Le résultat du compte de fonctionnement 2021 est extrêmement réjouissant.

Si les charges et les produits courants sont conformes au budget, des rentrées fiscales extraordinaires, notamment les impôts sur les gains immobiliers ainsi que ceux des prestations en capital sont nettement plus importantes qu'escompté. Le Conseil propose de faire profiter les contribuables de la commune d'une baisse de 5 ct. sur les impôts 2021. Ce point sera soumis au vote de l'Assemblée communale. Le compte de fonctionnement 2021 clôture sur un excédent de produit de 991 661.39 francs, après cette baisse d'impôts.

Il s'agit également du dernier exercice basé sur les normes comptables MCH1 (Modèle comptable harmonisé). Avec l'entrée en vigueur de MCH2 (dont le principe a été expliqué lors de la présentation du budget), le patrimoine financier et administratif devra être réévalué, ce qui générera certainement une augmentation des fonds propres. Dans cette optique, nous n'avons procédé à aucun amortissement complémentaire.

L'intégralité des comptes 2021 ne figure pas dans le bulletin. Les comptes détaillés, y compris le bilan, peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet www.corminboeuf.ch. Ils sont également disponibles à l'Administration communale, où une copie papier peut être remise sur demande.

| | Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
|---------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Total des charges | 14 081 334 | 13 810 036 | 14 176 491 |
| Total des recettes | 15 072 995 | 13 283 133 | 14 181 511 |
| Résultat (+/-) | 991 661 | -526 903 | 5 020 |

Bilan au 31 décembre 2021

| Compte des investissements | Bilan au 01.01.2021 | Bilan au 31.12.2021 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF | 29 900 225 | 29 068 696 |
| Disponibilités | 1 683 903 | 2 276 724 |
| Avoirs | 3 033 433 | 1 327 239 |
| Placements | 6 571 207 | 6 568 207 |
| Actifs transitoires | 141 572 | 162 803 |
| Patrimoine administratif | 18 470 110 | 18 733 723 |
| | | |
| PASSIF | 29 900 225 | 29 068 696 |
| Engagements courants | 68 597 | 25 519 |
| Dettes | 17 210 700 | 16 044 600 |
| Provisions | 978 666 | 912 622 |
| Passifs transitoires | 1 133 759 | 1 075 017 |
| Réserves | 6 177 309 | 5 688 083 |
| Fortune | 4 331 194 | 5 322 855 |

Le bilan détaillé est disponible sur le site internet de la Commune.

3.1 Comptes de fonctionnement

Analyse détaillée des comptes de fonctionnement 2021

Voici un aperçu de chaque chapitre en termes de charges et de produits, en comparaison avec le budget 2021. Seuls les écarts significatifs par rapport au budget seront expliqués.

Il est rappelé que les comptes dont le libellé est précédé d'une étoile (*) indiquent des charges liées.

| Désignation | Comptes 2021 | | Budget 2021 | |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Charges | Produits | Charges | Produits |
| Administration | 1 162 542 | 90 837 | 1 030 500 | 74 800 |
| Ordre public | 281 602 | 25 378 | 352 120 | 28 000 |
| Enseignement | 3 781 287 | 19 945 | 3 735 663 | 18 000 |
| Culte, culture et loisirs | 619 434 | 53 063 | 540 949 | 45 500 |
| Santé | 1 074 232 | 9 469 | 1 066 900 | 12 000 |
| Affaires sociales | 2 373 723 | 535 202 | 2 411 113 | 463 000 |
| Transports et communications | 1 455 815 | 97 684 | 1 409 972 | 83 000 |
| Aménagement et environnement | 1 540 911 | 1 141 907 | 1 505 297 | 1 100 017 |
| Economie | 137 129 | 70 098 | 124 992 | 57 000 |
| Finances et impôts | 1 654 659 | 13 029 412 | 1 632 530 | 11 401 816 |
| TOTAL | 14 081 334 | 15 072 995 | 13 810 036 | 13 283 133 |
| Bénéfice | 991 661 | | | 526 903 |

0 Administration

Les charges nettes de ce chapitre sont en hausse de 116 005 francs par rapport au budget.

- **01.300.1 Jetons du Conseil communal** Les dossiers courants demandent un suivi régulier ayant pour effet un nombre de séances plus important, il en résulte une augmentation de 17 000 francs.
- **02.301 Traitement du personnel administratif** La différence provient d'un soutien à durée déterminée mis en place pour pallier les absences maladie. Ceci est compensé par des remboursements d'assurances
- **02.304 Cotisations aux caisses de prévoyance** Les membres du Conseil sont affiliés à la caisse de prévoyance, il n'en avait pas été tenu compte lors de l'établissement du budget.
- **02.310 Fournitures de bureau** La différence provient principalement d'un nombre de votations/élections plus important que budgétisé. La charge supplémentaire se monte à 5 000 francs.
- **02.311.1 Adaptation du site internet** Une refonte totale du site internet de la Commune a été réalisée. Les travaux ont engendré une charge supplémentaire de 15 000 francs.
- **02.318.1 Frais de ports et télécommunications** Ces charges sont supérieures pour un montant de 9 000 francs.
- **02.318.6 Digitalisation de la Commune** Durant cette année, les dossiers de construction ont été numérisés et stockés. Ce travail conséquent a engendré des charges supérieures pour un montant de 13 000 francs. Ce montant a été prélevé sur la réserve prévue au budget.
- **02.319 Cotisations et abonnements** Conformément aux statuts, notre cotisation à l'association des communes fribourgeoises a été augmentée de 4 600 francs.

| Administration | | | | | |
|----------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 162 542 | 90 837 | 1 030 500 | 74 800 | 974 258 | 68 216 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 1 071 705 | 955 700 | 906 042 |
| Ecart en francs | 116 005 | 165 663 |
| Ecart en % | 12.1 % | 18.3 % |

1 Ordre public

Les charges nettes du dicastère de l'ordre public sont inférieures de 67 896 francs par rapport au budget.

- **10.352* Service officiel des curatelles de la Sonnaz** Le décompte de l'année 2020 qui est arrivé au mois de juin 2021 s'est soldé par un montant en notre faveur de 38 000 francs.
- **14.351 Frais de la centrale d'alarme** La taxe administrative pour les concessions de télécommunications n'est plus perçue par l'OF-COM (office fédéral de la communication), cela permet une économie de 2 000 francs.
- **14.313 et 14.315 Achat de marchandises et frais d'entretien** Pour ces deux positions, les charges sont inférieures pour un montant de 6 000 francs.

| Ordre public | | | | | |
|--------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 281 602 | 25 378 | 352 120 | 28 000 | 278 991 | 550 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 256 224 | 324 120 | 278 441 |
| Ecart en francs | -67 896 | -22 217 |
| Ecart en % | -21 % | -8 % |

2 Enseignement

Les charges nettes de ce chapitre sont légèrement supérieures de 43 679 francs par rapport au budget.

- **21.310.1 Achat de fournitures informatiques**
Le matériel informatique a été en partie renouvelé, la charge se monte à 32 000 francs.
- **21.366 Camp de ski, patrouille et promenades scolaires** La situation sanitaire a impacté les sorties scolaires. Les charges sont donc inférieures pour un montant de 8 500 francs par rapport au budget.
- **22.366* Contribution pour les cours spéciaux (logopédie, psychologie)** Les charges sont supérieures pour un montant de 15 000 francs par rapport au budget. Le décompte final 2021 parviendra courant de l'été 2022.
- **22.366.1 Cours spéciaux (allemand)** L'ouverture d'une classe supplémentaire a engendré une charge supérieure de 10 000 francs par rapport au budget.
- **29.314 Entretien des bâtiments scolaires** Les escaliers datant de plus de 30 ans devant le bâtiment scolaire ont dû être entièrement rénovés. Cela a engendré des coûts pour un montant de 45 000 francs. Suite à la construction du bâtiment de l'AES, une nouvelle place de jeux a été aménagée pour un montant de 37 000 francs.
- **29.315 Entretien des machines et mobilier** Le budget de ce compte est sous-évalué mais les charges sont inférieures comparativement à l'année dernière.

| Enseignement | | | | | |
|--------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 3 781 287 | 19 945 | 3 735 663 | 18 000 | 3 741 112 | 214 223 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 3 761 342 | 3 717 663 | 3 526 889 |
| Ecarts en francs | 43 679 | 234 453 |
| Ecarts en % | 1.1 % | 6.6 % |

3 Culte, culture et loisirs

Les charges nettes de ce dicastère sont supérieures au budget pour un montant de 70 922 francs.

- **30.365.2 et 34.365.2 Soutien aux sociétés locales (Covid)** Un montant total de 15 500 francs a été octroyé à différentes sociétés sportives et culturelles. Ce montant a été prélevé sur la réserve prévue à cet effet.
- **34.314.0 Entretien des installations sportives** Les cabines des joueurs étaient abimées et ne répondaient plus du tout aux normes, elles ont été changées. Le système d'arrosage a dû être urgemment réparé et une étude acoustique sur les nuisances sonores des zones sportives a été réalisée. Cela a engendré des coûts supérieurs au budget d'environ 72 000 francs.
- **34.365.6 Participation au site sportif St-Léonard** La convention avec la ville de Fribourg a été dénoncée par la ville, il en résulte une économie de 20 000 francs.
- **39.314 Entretien des lieux de culte** Les façades de la chapelle St-Georges ont été rénovées, ce montant de 17 000 francs a été prélevé sur la réserve.

| Culte, culture et loisirs | | | | | |
|---------------------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 619 434 | 53 063 | 540 949 | 45 500 | 556 081 | 19 071 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 566 371 | 495 449 | 537 010 |
| Ecart en francs | 70 922 | 29 361 |
| Ecart en % | 14.3 % | 5.5 % |

4 Santé

Les charges nettes du dicastère de la santé sont légèrement supérieures au budget pour un montant de 9 863 francs. Ce dicastère est constitué essentiellement de charges liées.

| Santé | | | | | |
|--------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 074 232 | 9 469 | 1 066 900 | 12 000 | 1 071 121 | 11 074 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 1 064 763 | 1 054 900 | 1 060 047 |
| Ecart en francs | 9 863 | 4 716 |
| Ecart en % | 0.9 % | 0.4 % |

5 Affaires sociales

Les charges nettes de ce chapitre sont inférieures pour un montant de 109 592 francs par rapport au budget.

- 54.301 Traitement personnel AES** La fréquentation toujours croissante du nouvel AES, l'offre d'ouverture durant les vacances scolaires ainsi que divers remplacements pour des absences ont engendré des charges salariales en augmentation de 91 000 francs. Le montant budgété était bien inférieur à la réalité.
- 54.311.2 Matériel pédagogique et activités** Le dépassement du budget de ce poste est surtout lié à l'organisation des activités des périodes d'ouverture durant les vacances scolaires. Le programme proposé aux enfants, avec des sorties extra-muros, des cours et visites diverses est fortement apprécié.
- 54.314 Entretien et rénovation des bâtiments** Fortement sollicité, l'AES nécessite un nettoyage régulier. En complément du travail fourni par nos concierges, un nettoyage journalier a été confié à une entreprise. Il en résulte un dépassement de 11 000 francs par rapport au budget.
- 54.365 Subventions des crèches** Ce poste présente des charges inférieures pour un montant de 93 000 francs. Ce poste présente de fortes fluctuations chaque année, il est donc difficile à évaluer.
- 54.460 Subventions fédérales** Une aide relative à l'augmentation des places d'accueil nous est accordée durant les 3 premières années de fonctionnement du nouvel AES. Pour la troisième et dernière année (2021), nous avons reçu un montant de 19 000 francs.
- 54.461 Subventions cantonales** En sus des subventions cantonales du SEJ (Service de l'enfance et de la jeunesse) en faveur des structures d'accueil, un montant de 42 000 francs a été versé comme contribution unique à la création de nouvelles places.
- 58.352.0* Service social** Le décompte de l'année 2020 qui est arrivé au mois de novembre 2021 s'est soldé par un montant en notre faveur de 135 000 francs.

| Affaires sociales | | | | | |
|-------------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 2 373 723 | 535 202 | 2 411 113 | 463 000 | 2 272 081 | 389 214 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 1 838 521 | 1 948 113 | 1 882 867 |
| Ecart en francs | -109 592 | -44 346 |
| Ecart en % | -5.6 % | -2.4 % |

6 Transports et communications

Ce chapitre présente des charges nettes supérieures de 31 159 francs par rapport au budget.

- **62.311 Achat de véhicules, machines/mat**
En sus des petits achats nécessaires à la bonne marche du service édilitaire, un épandeur à sel a été acheté pour un montant de 17 000 francs. Ce montant n'était pas prévu au budget.
- **62.314.0 Entretien routes, éclairages et chemins pédestres** Suite à la rénovation de la route du Centre par le Canton, nous avons dû effectuer des travaux complémentaires à notre charge pour un montant de 40 000 francs.
- **64.435 Utilisation des abonnements généraux** Les citoyens ont à nouveau profité des cartes journalières CFF mais la première partie de l'année a été tout de même impactée par la crise sanitaire. La perte de 9 000 francs est bien inférieure à celle de l'année dernière et a été en partie compensée par un prélèvement sur réserve de 6 000 francs.

| Transports et communications | | | | | |
|------------------------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 455 815 | 97 684 | 1 409 972 | 83 000 | 1 402 856 | 40 006 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 1 358 131 | 1 326 972 | 1 362 850 |
| Ecart en francs | 31 159 | -4 719 |
| Ecart en % | 2.4 % | -0.4 % |

7 Aménagement et environnement

Ce dicastère est soumis au principe de l'auto-financement. En effet, tant pour l'eau potable que pour les eaux usées, les taxes d'utilisation doivent compenser les frais, et l'éventuel bénéfice doit être affecté aux réserves. En cas de sous-couverture, il y a lieu d'effectuer un prélèvement sur les réserves. Les charges nettes totales de ce chapitre sont inférieures de 6 276 francs par rapport au budget.

- **70.312.0 Achats d'eau** L'été humide aura eu pour effet de réduire nos achats d'eau potable, soit 23 000 m3 en moins pour une diminution d'environ 13 000 francs.
- **70.313 Pose de compteurs** Nous avons procédé à un renouvellement des compteurs plus important que prévu. Ceci diminuera à terme le travail de collecte des données et facilitera le travail de facturation. Il en résulte un écart de 24 000 francs par rapport au budget.
- **70.352.0 Participation au Consortium** À la suite du passage aux normes MCH2, des réserves doivent être dissoutes au CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines) sur les prochaines années. Cela se répercute directement les charges facturées aux communes. Le montant est inférieur de 22 000 francs pour l'année 2021.
- **70.380 Attribution à la réserve** Nous avons effectué une attribution à la réserve de 49 000 francs pour équilibrer ce chapitre selon le principe énoncé ci-dessus.
- **71.314 Entretien et rénovation des installations** Les problèmes récurrents d'inondation au Chemin de la Forêt sont en cours d'analyse et des premiers travaux ont eu lieu. Cela a engendré des coûts pour un montant d'environ 35 000 francs.
- **70.480 Prélèvement sur réserve** Nous avons effectué un prélèvement à la réserve

de 209 000 francs pour équilibrer ce chapitre selon le principe énoncé ci-dessus.

- **72.318.6 Déchetterie et élimination des déchets** Les mesures Covid sur une partie de l'année et l'augmentation de la fréquentation de la déchetterie ont nécessité des heures supplémentaires de surveillance pour un montant de 25 000 francs.
- **78.318.3 Prestations de tiers** L'ancienne décharge des Esserts reste sous surveillance durant 3 ans. Le montant de 30 000 francs est compensé en partie par un prélèvement sur réserve de 15 000 francs.
- **79.318.1 Gestion des permis de construire** Les coûts évoluent en fonction des demandes de permis déposées. Les charges sont inférieures en 2021, pour un montant de 20 000 francs.
- **79.431 Autorisations de construire** Également tributaires des demandes de permis déposées, les émoluments perçus par la Commune pour les autorisations sont en baisse pour un montant de 14 000 francs par rapport au budget.

| Aménagement et environnement | | | | | |
|------------------------------|-----------|-------------|-----------|--------------|-----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 540 911 | 1 141 907 | 1 505 297 | 1 100 017 | 1 483 239 | 1 113 159 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 399 004 | 405 280 | 370 080 |
| Ecart en francs | -6 276 | 28 924 |
| Ecart en % | -1.6 % | 7.8 % |

8 Economie

Les charges nettes de ce chapitre sont stables par rapport au budget.

- 86.365 Cité de l'Energie** Le subventionnement unique pour l'achat d'un vélo électrique, renouvelé en 2021 a rencontré un franc succès auprès de notre population avec l'acquisition d'une soixantaine de vélos. La participation à la voiture Zoé Mobility et le renouvellement du label Cité de l'Energie ont engendré des coûts totaux pour 53 000 francs. Comme annoncé au budget, la charge totale a été prélevée sur une réserve.

| Economie | | | | | |
|--------------|----------|-------------|----------|--------------|----------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 137 129 | 70 098 | 124 992 | 57 000 | 132 825 | 73 707 |

| Evolution des charges nettes | | |
|------------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 67 031 | 67 992 | 59 118 |
| Ecart en francs | -961 | 7 913 |
| Ecart en % | -1.4 % | 13.4 % |

9 Finances et impôts

Les produits nets du dicastère des Finances et impôts sont supérieurs de 1 605 467 francs par rapport au budget.

- **90.400.0 Impôt sur le revenu des personnes physiques et 90.400.1 Impôt sur la fortune des personnes physiques** Pour boucler l'année fiscale 2021, il a été tenu compte dans le présent rapport de la proposition du Conseil soumise pour approbation à l'Assemblée du 24 mai 2022, soit d'octroyer une baisse d'impôt rétroactive de 5 ct. sur l'année fiscale 2021. Cette diminution ne s'appliquera que pour l'année fiscale 2021. Cette proposition engendre une baisse des recettes fiscales d'un montant estimé à 600 000 francs.
- **90.400.4 Impôt sur les prestations en capital** Ces rentrées varient fortement d'une année à l'autre, elles sont supérieures de 293 000 francs par rapport au budget.
- **90.401.0 Impôt sur le bénéfice et 90.401.1 Impôt sur les fonds propres** Les rentrées fiscales des personnes morales sont réjouissantes et se montent à 547 000 francs, soit en hausse de 387 000 francs par rapport au budget
- **90.403 Impôt sur les gains immobiliers et 90.404 Impôt sur les mutations** Ces impôts sont issus des transactions immobilières (acquisitions et ventes) et sont très difficiles à prédire. Les montants encaissés contribuent grandement à l'excellent résultat émanant des comptes annuels. Pour cette année, l'impôt sur les gains immobiliers est supérieur au budget pour un montant de 240 000 francs et l'impôt sur les mutations pour un montant de 705 000 francs.
- **942.314.1 Entretien et rénovation de la cabane forestière** Nous avons effectué des travaux de peinture pour un montant de 6 000 francs.

- **942.423.2 Location de la cabane forestière** Les rentrées financières des locations de la cabane sont à nouveau en hausse, signe réjouissant de la reprise avec une augmentation de 5 000 francs.
- **942.423.5 Recette extraordinaire CIG** (Consortium de la zone industrielle du Grand Fribourg) Le Consortium de la nouvelle zone Industrielle du Grand Fribourg a été dissout. Le montant final reçu est supérieur de 48 000 francs par rapport au budget.

| Finances et impôts | | | | | |
|--------------------|------------|-------------|------------|--------------|------------|
| Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 1 654 659 | 13 029 412 | 1 632 530 | 11 401 816 | 2 263 927 | 12 252 291 |

| Évolution des produits nets | | |
|-----------------------------|-------------|--------------|
| Comptes 2021 | Budget 2021 | Comptes 2020 |
| 11 374 753 | 9 769 286 | 9 988 364 |
| Ecart en francs | 1 605 467 | 1 386 389 |
| Ecart en % | 16.4 % | 13.9 % |

3.2 Compte des investissements 2021

Le compte des investissements présente les mouvements suivants pour l'exercice 2021 :

| Compte des investissements | Dépenses | Recettes |
|---|---------------------|-------------------|
| Aménagement d'une piste de pétanque | 5 546.25 | |
| Halle multisports – crédit d'étude de faisabilité | 2 450.20 | |
| Halle multisports – prélèvement sur réserves | | 2 450.20 |
| Construction vestiaires et sanitaires zone sportive | 708 257.10 | |
| Construction du bâtiment AES | 6 703.45 | |
| Concept zones 30km/h | 9 726.85 | |
| Traversée du village | 32 823.55 | |
| Aménagement Route de Matran | 3 500.00 | |
| Remplacement d'un véhicule édilitaire | 97 835.00 | |
| Véhicule édilitaire – prélèvement sur réserve | | 97 835.00 |
| Bouclage réseau d'eau Route du Centre | 455.55 | |
| Amélioration du réseau d'eau potable | 81 389.55 | |
| Amélioration du réseau d'eau potable – prélèv. s/réserves | | 81 389.55 |
| Taxes de raccordements eau potable | | 58 817.65 |
| Réfection collecteurs Champ-de-la-Vigne | 75 853.60 | |
| Crédit d'étude mise en séparatif Combarod | 8 177.30 | |
| Crédit d'étude mise en séparatif Chemin de la Poste | 18 178.90 | |
| Crédit d'étude mise en séparatif collecteur Poste-Forêt | 16 155.00 | |
| Raccordements provisoires secteur Centre | 69 211.80 | |
| Taxes de raccordement eaux usées | 80 490.85 | |
| Assainissement de la décharge les Esserts | 4 839.40 | |
| Aménagement de places de parc | 4 800.00 | |
| Investissements bruts | 1 226 394.35 | |
| Recettes et subventions | | 240 492.40 |
| INVESTISSEMENTS NETS | | 985 901.95 |

4.2 Crédit pour un abribus et abri à vélos

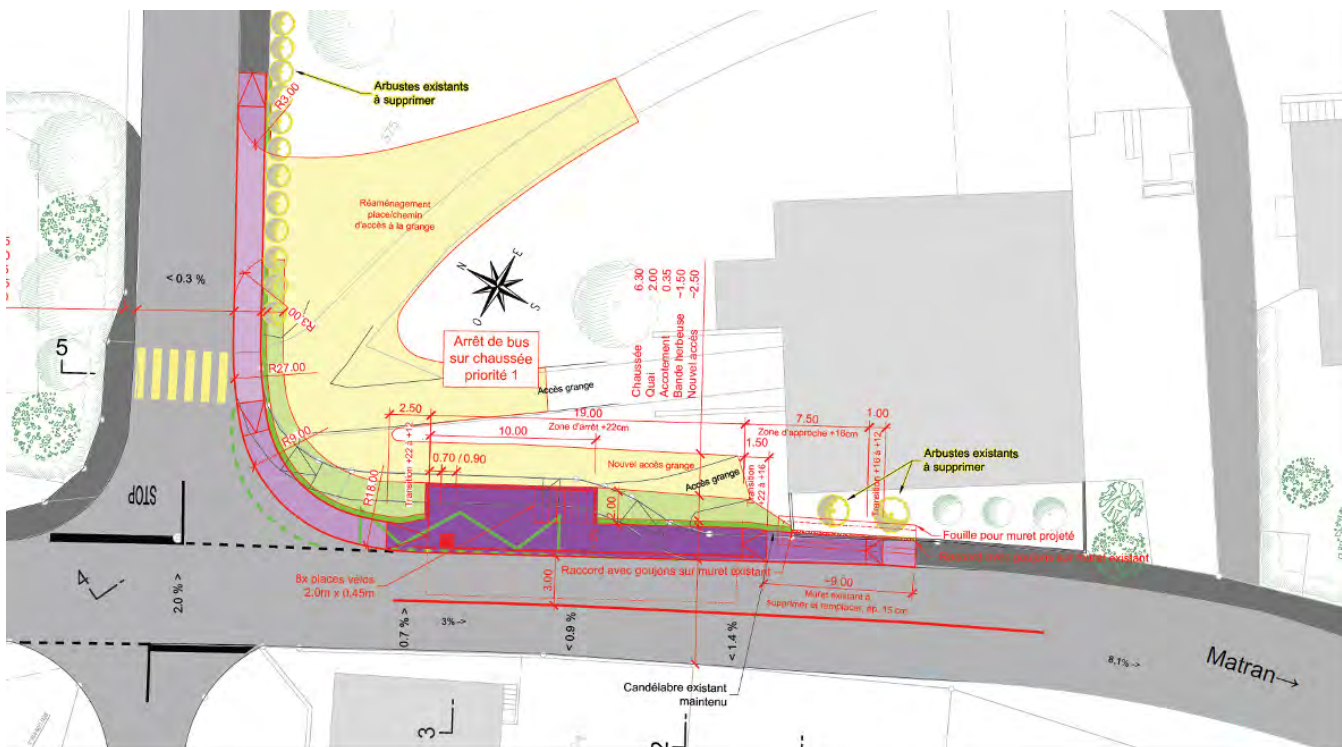
Le projet de mise en conformité de l'arrêt de bus Corminboeuf Amont se situe sur l'axe Corminboeuf-Belfaux. Le projet a pour but de mettre en conformité l'arrêt selon la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et selon l'instruction « Arrêts de bus » du Service des ponts et chaussées (SPC) daté du 25.02.2021.

Cet aménagement est entrepris par le canton et à sa charge. Le Conseil communal a toutefois exigé qu'un abri bus ainsi qu'un abri à vélos soient intégrés au projet. Ces éléments étant édilitaires, ils sont à la charge de la Commune.

Par conséquent, le canton prend à sa charge les aménagements relatifs à la mise en conformité selon la LHand pour un montant de 180 000 francs HT et la Commune prend à sa charge les aménagements édilitaires (abris bus et vélos) pour un montant de 50 000 francs HT, soit 53 850 francs TTC.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter un crédit de 53'850 francs TTC. Cet investissement sera financé par les liquidités. L'amortissement sera de 3 % sur 33 1/3 ans.





4.3 Éclairage public 2022-2026 – vote du crédit y relatif

Sur demande du Conseil communal, le Groupe E a analysé la situation de l'éclairage public de notre commune et a établi une proposition de plan directeur pour celui-ci.

Selon la première partie du plan jusqu'en 2026 le Conseil communal propose le remplacement des 9 mâts vétustes (sur 403) et des 219 luminaires qui ne sont pas encore équipés de LED (sur 435) afin d'assurer la sécurité et de limiter au mieux les pannes et les frais de maintenance.

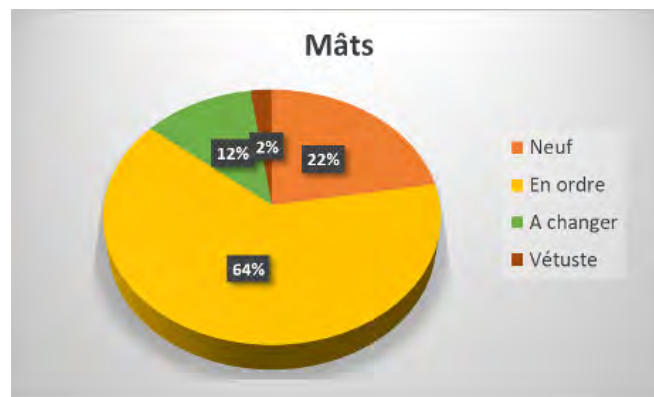
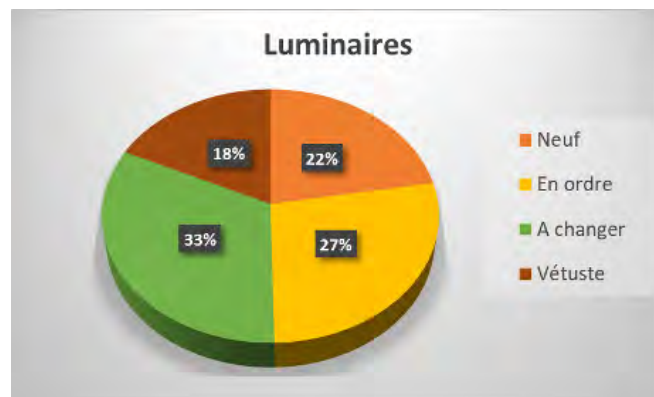
Cela permet également une économie potentielle de 30'000 kWh/an selon les scénarios, soit l'équivalent de la consommation d'environ 10 ménages.

| Etat luminaires | Luminaires | Mâts |
|-----------------|------------|------------|
| Neuf | 97 | 90 |
| En ordre | 119 | 257 |
| A changer | 141 | 47 |
| Vétuste | 78 | 9 |
| Total | 435 | 403 |

Ces éléments de l'éclairage public doivent dans tous les cas être remplacés ces prochaines années, la mise en place du plan directeur et le crédit y relatif permettent de le faire efficacement.

Le montant de ce remplacement est de 290 000 francs HT, soit 312 000 francs TTC.

Dès 2026 le remplacement des mâts et luminaires devenus vétustes se fera progressivement et sur les budgets de fonctionnement.



Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter un crédit de 312 000 francs TTC.

Cet investissement sera financé par un emprunt.

Les frais financiers se montent à 1 % pour les intérêts, auxquels il faut ajouter l'amortissement de 15 % sur 6 2/3 ans.

5 **Approbation du Règlement de la Maternelle**

Le comité de l'association « les petits poucets » qui gérait jusqu'ici la Maternelle de Corminboeuf a approché le Conseil communal en vue d'une reprise par la commune de cette structure. Après réflexion, le Conseil communal a décidé d'accepter cette demande et d'intégrer la Maternelle dans les structures communales et l'association sera dissoute.

Formellement, la Maternelle sera rattachée à l'accueil extrascolaire par sa responsable, Madame Angélique Russo. L'administration communale se chargera de la gestion administrative. Le règlement existant de la Maternelle n'étant pas adapté à une commune, nous vous en proposons une nouvelle formulation. Si la forme change, l'esprit en reste le même.

Le texte complet du règlement figure sur notre site internet.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter le Règlement de la Maternelle tel que présenté.



Subvention communale – vélos électriques

La commune de Corminboeuf est certifiée « Cité de l'énergie », c'est-à-dire une commune qui s'engage de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Dans ce cadre, la Commune de Corminboeuf encourage ses habitants à changer leurs habitudes de transport et reconduit la subvention de 300 francs à l'achat d'un vélo électrique en 2022.

Le formulaire de demande de subvention est à disposition sur le site internet ou au guichet.

La Corminboule, c'est cool

Depuis 2 ans notre société profite de ces magnifiques infrastructures pour joueurs de boules, situées sur la place de sport, en dessus des terrains de tennis. 2 grands terrains de 12 x 15 m, un cabanon avec abri (pour La Corminboule) et 2 WC (pour le tennis Verdiloud et La Corminboule).

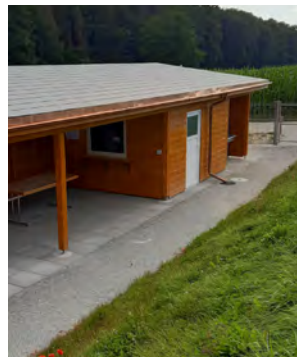
Corminoises et Corminois, venez avec plaisir jouer une partie de boules et ceci n'importe quel jour entre 8H et 22H (9H00 et 21H00 les dimanches et jours fériés). En effet, ces terrains sont publics (l'accès se fait uniquement depuis le parking du complexe sportif).

Toutefois, il est encore mieux de faire partie de notre société « La Corminboule ». En effet :

- Au niveau infrastructures, vous pourrez bénéficier du cabanon (avec qqu boissons), de l'abri et des WC
- Vous rejoindrez une bonne équipe de copains, copines (nous sommes actuellement une cinquantaine) qui vont de débutants à des niveaux un peu plus élevés et où l'esprit de jouer ensemble et dans la cordialité est le plus important
- Des rendez-vous, soit lors d'horaires fixes, soit à d'autres moments proposés par chacune et chacun et transmis par un groupe WhatsApp
- Une cotisation annuelle très basse

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter le Président Claude Mindel (tel 026 475 29 35 ou de préférence par mail: claudio.mindel@bluewin.ch).

Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.





STAGE DE TENNIS ETE 2022

Le TC Verdilloud organise à nouveau son stage de tennis d'été destiné

aux enfants de 8 à 14 ans, débutant(e)s ou initié(e)s

Trois périodes vous sont proposées : [Sem. 1 : du 11 au 15 juillet 2022](#)
[Sem. 2 : du 18 au 22 juillet 2022](#)
[Sem. 3 : du 15 au 19 août 2022](#)

Ces stages seront animés par des monitrices et moniteurs J&S et auront lieu sur les courts du TC Verdilloud à Corminboeuf.

Ils vous proposent le programme suivant :

| | |
|---------------|---|
| 09h00 à 12h00 | tennis (cours et jeux) |
| 12h15 | repas de midi chaud servi aux abords des installations |
| 13h30 à 17h00 | activités variées : autres sports, piscine, ciné, minigolf, tournoi de clôture. |

Le prix du stage comprenant le repas de midi, les activités sportives, une petite collation dans le courant de l'après-midi et les transports a été fixé à

CHF 230.— pour les membres

CHF 280.— pour les non-membres

Afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à la mise sur pied de ces stages, nous vous prions de vous inscrire par email jusqu'au 31 mai 2022. Les places étant limitées, les inscriptions seront traitées par ordre de réception. Quelques informations complémentaires ainsi que la facture vous seront adressées début juin.

Connaissant le succès des années précédentes, nous vous attendons nombreux et vous présentons nos salutations sportives.

Le comité du TCV

Inscription par email à : girardalexandre@netplus.ch

Veillez indiquer : Nom, prénom, adresse, date de naissance, téléphone, membres ou non-membres, la semaine désirée et la semaine de remplacement (si la semaine désirée est complète), intolérance alimentaire, végétarien.

Si deux enfants souhaitent se retrouver ensemble, veuillez envoyer un seul email.

FitCorminboeuf

Fitboxing • cardio • renforcement musculaire

salle polyvalente de Corminboeuf

TOUS LES MARDIS SOIR
20h15 à 21h15
salle polyvalente de Corminboeuf



inscriptions & infos Claudine Crausaz 079 776 86 36
zumbakickbo.corminboeuf@gmail.com

possibilité de rejoindre notre groupe de marche
chaque mardi à la même heure



Gym-Hommes de Corminboeuf Aux hommes de Corminboeuf et environs

Pour ceux qui le désirent, la
séance est suivie par
une partie de Volley-ball

Renforcement musculaire,
souplesse, endurance...
en fonction de vos capacités
physiques

Sous la sympathique
direction de Nathan
maître de sport

Le mardi de 18h30 à 19h30
puis jusqu'à 20h15 si
volley, à la halle polyvalente
(sauf pendant les vacances
scolaires)

Pendant l'année, d'autres bons moments très agréables

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous.

Pour toute question ou intérêt, vous pouvez prendre contacte avec :
• Claude Vaucher tél. 026 475 36 65 famille.vaucher@bluewin.ch
• Claude Mindel tél. 026 475 29 35 claude.mindel@bluewin.ch

Invitation

FORUM CITOYEN DE CORMINBOEUF

**Le jeudi 19 mai 2022
de 20h à 22h**

à la buvette de l'école de Corminboeuf

Nous traiterons les différents sujets qui seront abordés lors de la prochaine Assemblée communale ainsi que des sujets en lien avec la commune

Le Forum

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'un Forum Citoyen s'est créé au sein de notre village.

Nous (avec vous) sommes un groupe de citoyen.n.es réunis dans l'esprit d'une démocratie ouverte et inclusive souhaitant nous investir, encourager et soutenir la participation civique de manière générale. Nous voulons ouvrir à toute personne domiciliée à Corminboeuf un forum de discussion et d'échange en lien avec la vie communale. Le groupe que nous constituons n'est rattaché à aucun parti politique.

But

Nous voulons développer la communication et l'information au sein de la commune afin que chacun puisse prendre connaissance et se forger une opinion sur les sujets traités lors des Assemblées communales ou pour tout autre chose en lien avec notre commune.

district de la Sarine
enfants de 0 à 12 ans



**devenez accueillant.e
en milieu familial !**

descriptif détaillé et postulation :
www.famiya.ch/emplois





Administration communale
Route du Centre 25 • 1720 Corminbœuf
Tél. : 026 475 26 46 • Fax : 026 475 30 58
email : commune@corminboeuf.ch • www.corminboeuf.ch